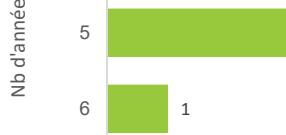


Mention SCIENCES DU NUMÉRIQUE ET SPORT

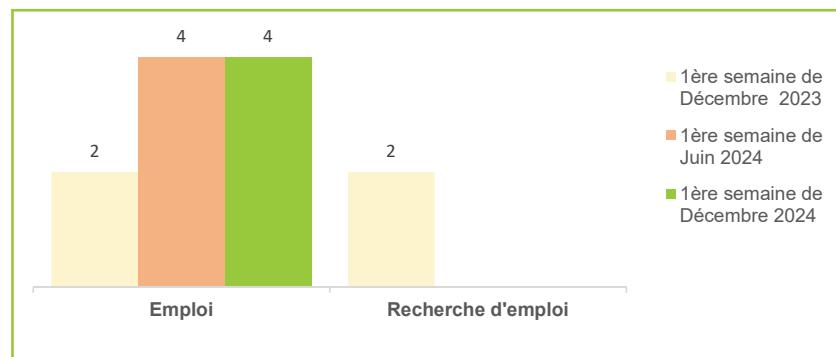
Enquête lancée le 2 déc. 2024 (18 mois après le Master). Recueil des données effectué via questionnaire en ligne & rappels téléphoniques.



► Le profil des répondants (4)

Genre	Nationalité	Type de Bac	Lieu d'obtention du Bac
 4	 4  Etrangère	Scientifique : 4	 Pays de la Loire : 1 Autres régions : 2
Régime d'inscription	Durée des études	Boursier	Age d'obtention du Master
Formation initiale : 4	NB d'année 		L'âge médian d'obtention du Master est de 22,5 ans

► Leur situation après l'obtention du Master



► Les études après le Master

Etudes poursuivies en 2023-2024	Etudes poursuivies en 2024-2025
<ul style="list-style-type: none"> Pas de poursuite d'études 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de poursuite d'études

► L'emploi occupé 12 mois après le Master 1^{re} semaine de juin 2024 (n=4)

Nature du contrat	Temps de travail	Catégorie socioprofessionnelle
Emploi stable : 4	Temps plein : 4	Cadre supérieur, cat A ** : 4

(** Cat A, B ou C : Catégorie de la fonction publique)



L'EMPLOI OCCUPÉ 18 MOIS APRÈS LE MASTER

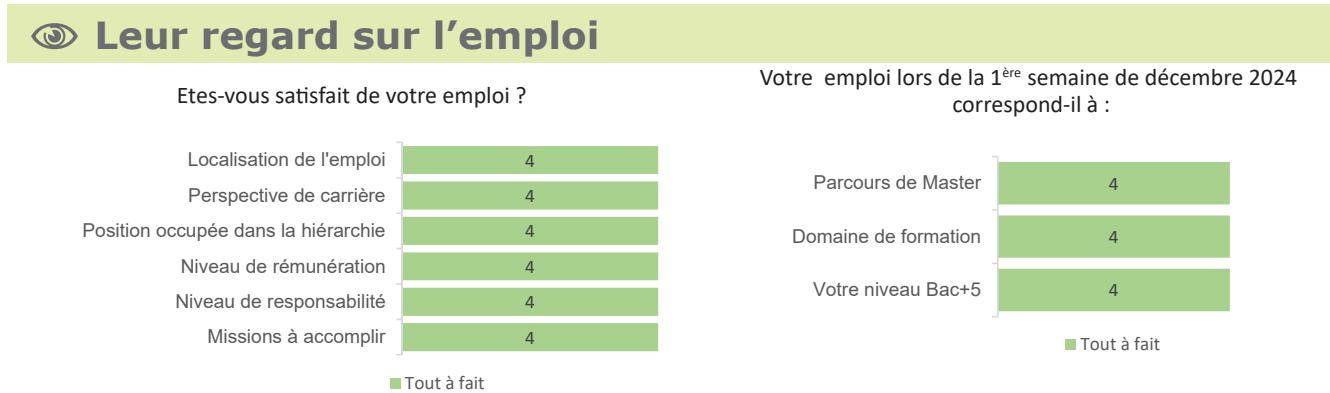
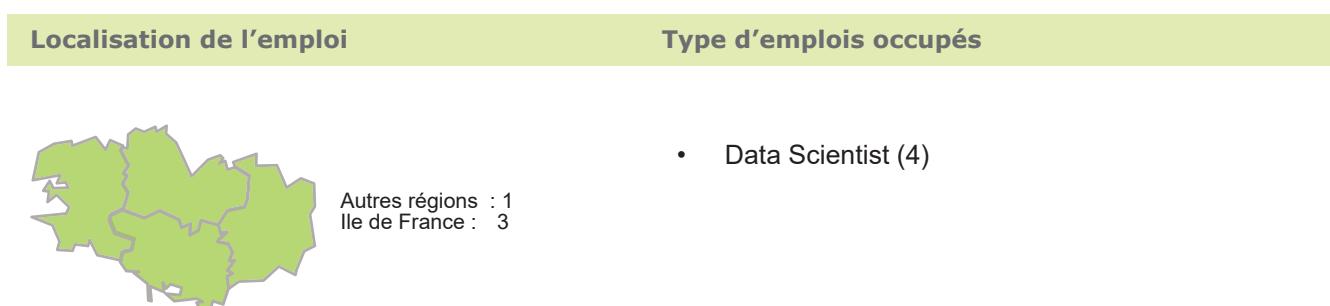
1^{ère} semaine de déc. 2024 (n=4)



(Cat A, B ou C : Catégorie de la fonction publique)



Secteur d'activité	Moyen d'accès à l'emploi (plusieurs réponses possibles)	Salaire net mensuel* (emplois en France à temps complet)
Arts, spectacles et activités récréatives :	Réponse à une annonce : 2	(*salaire net mensuel avant impôt sur le revenu)
Activités financières et d'assurance :	Candidature spontanée : 2	(Salaire net mensuel non calculé car aucun diplômé n'a mentionné son salaire)
Activités spécialisées, scientifiques et techniques :		



Consultez toutes nos études en ligne sur www.univ-rennes2.fr/formation/suivi-diplomes



Etude réalisée par l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle (O.P.E.I.P.)

Réalisation de l'étude : Sylvie DAGORNE (Responsable et Chargée d'études - 02.99.14.14.59) - Mise en page S. DAGORNE

IMPRESSION
SERV'IMPRIMERIE
RÉPROGRAPHIE
RENNAIS 2

